

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FRANÇAISE D'ESCALDES

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 novembre 2023

La présidente ouvre la séance à 18H.

Présentation des nouveaux membres du Conseil d'Ecole (voir feuille ci-jointe)

**Lecture de l'ordre du jour.**

### **1. INFORMATION SUR L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE**

La directrice donne les informations suivantes :

- Remplacement de la directrice en cas d'absence: M Benjamin Taurinyà.
- Répartition : 3 classes de CP (15+15+15), 3 classes de CE1 (20+20+20), 3 classes de CE2 (19+19+18), 3 classes de CM1 (16+16+16), 3 classes de CM2 (19+19+20).  
Total : 267 élèves

- Décloisonnements et échanges de services

- Des décloisonnements peuvent avoir lieu dans l'école : quelques élèves d'une classe sont pris en charge par un enseignant d'une autre classe.

Des échanges de service peuvent avoir lieu entre certains maîtres. Ils permettent souvent d'optimiser les compétences de chacun dans certains domaines Voir document ci-joint présenté à l'APACEF

- Accompagnement éducatif

- Théâtre (HSE) : travail à partir de textes courts et continus adressé aux élèves timides et en difficulté (mardi de 12h30 à 13h30)
- L'oral et les mathématiques à travers le numérique (Pacte lundi de 12h30 à 13h30)
- Soutien FLE (Pacte) pour les élèves nouvellement arrivés en Andorre (lundi de 13h30 à 14h30)
- Lecture bibliothèque (Pacte jeudi de 15h45 à 17h)

L'inscription à ces activités est gratuite et sur la base du volontariat.

- Interventions

- De personnel enseignant : Valérie Barrachina, Mathieu Campistrous , Anne Claire Marion BFCR lorsqu'elles ne sont pas en remplacement, depuis le début de l'année scolaire des élèves en soutien en FLE (Français langue Étrangère)). Il s'agit des élèves nouvellement arrivés en Andorre Ils peuvent aussi intervenir dans les classes en fonction des besoins.

- Intervenants extérieurs

- Échecs : un professeur de la Fédération Andorrane d'échecs, Julia Muratet, intervient le lundi . Les interventions ont lieu dans toutes les classes organisée sur toute l'année scolaire.
- Rugby : M. Philippe Berdaguer formateur de la fédération de rugby.
- Basket : formatrice de la fédération de basket Mme Elena Sanz
- Golf : M. Yusecct Monzon formateur de la fédération de golf
- Hockey sur patins : des formateurs du club de hockey interviendront au 3<sup>ème</sup> trimestre dans les classes de CP et CE1.

- Natation : nous disposons de 1 moniteur par classe
  - Autres intervenants ponctuels : formateurs de la croix rouge pour les classes de CM2, « banders du Govern », les pompiers, les guides du Comú d'Escaldes, personnel d'UNICEF et « d'Andorra sostenible « Agents de circulation....
- Organisation du dialogue avec les parents
    - La réunion collective d'information adressée aux parents d'élèves en début d'année. Chaque enseignant a organisé une réunion dans sa classe. Pourcentage de participation :80,86% (70,95% l'an dernier)
    - Les maîtres rencontrent individuellement tous les parents qui le souhaitent et notamment ceux des élèves en difficulté ainsi que lors de la restitution des résultats des évaluations nationales.
    - Les livrets scolaires sont remis aux familles à la fin de chaque trimestre (trois fois dans l'année scolaire).
    - Chaque élève a un cahier de liaison pour communiquer à travers lequel la famille et l'enseignant sont en contact.  
Contact aussi à travers le courrier électronique, éducartable ou en téléphonant à l'école s'il s'agit d'une question urgente.
    - Les représentants des parents au Conseil d'école :46% (47,7% l'an dernier 50,% il y a 2 ans) de participation. La directrice demande aux représentants des parents d'élèves, si comme l'an dernier, ils souhaitent communiquer l'adresse de courrier électronique à tous les parents, adresse est déjà affichée sur le tableau qui se trouve à l'entrée de l'école. Les représentants des parents d'élèves répondent affirmativement ?  
L'école transmettra par e-mail à tous les parents d'élèves l'adresse de courrier électronique des représentants des parents d'élèves pour qu'ils puissent être contactés si besoin. [parents.prim.efee@gmail.com](mailto:parents.prim.efee@gmail.com)
  - Information sur les moyens mis en œuvre pour traiter la diversité et aider les élèves en difficulté.

L'équipe pédagogique, réunie en Conseil de maîtres de cycle, analyse les domaines des apprentissages qui sont déficitaires, en s'appuyant sur les résultats des évaluations pour les classes de CP, CE1 et CM 1 et met en place des aides.

Les enseignants rencontrent les parents des élèves en difficultés afin de les sensibiliser et d'établir avec eux un partenariat d'aide à l'enfant. Tous les parents des élèves ayant passé les évaluations nationales ont eu une réunion avec l'enseignant pour la restitution des résultats.

Des aides et des actions spécifiques sont mises en place :

- La pédagogie différenciée en classe.

- Le soutien mis en place dans le cadre des APC (aide aux élèves à besoins particuliers): organisation entre maîtres au moment où ils sont libérés par les cours de catalan.

-La Mise en place d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) : cette aide concerne les élèves qui ont été soumis à l'examen de la « Comissió Nacional de Valoració » (CONAVA) et qu'un handicap leur a été reconnu. Cette année, 7 élèves font l'objet d'un PPS : du personnel spécialisé intervient auprès de l'élève (orthophoniste, éducatrice, et auxiliaire de vie).

- La mise en place de (PPRE) : Il s'agit d'un Projet Personnalisé de Réussite Educative. C'est une aide ponctuelle apportée à l'enfant sous forme de contrat entre l'école, l'enfant et la famille. Il est mis en place par l'équipe éducative.

-L'intervention des maîtres du Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté (RASED), pour les difficultés plus importantes. Mme Cathy Alieu présente l'équipe du RASED : la maîtresse E (Cathy Alieu ), la maîtresse G (Nathalie Seranot) et la psychologue scolaire (Pierre Barberan) et explique le fonctionnement, les modalités de prise en charge.

L'objectif principal du RASED étant d'éviter le décrochage scolaire, les enseignants font une demande d'aide, et en fonction des difficultés, un des trois enseignants du RASED les prend en charge.

La psychologue scolaire peut faire des bilans pour cibler les enfants, rencontrer les parents, faire suivi des PPS.

Maitre E : Aide à dominante pédagogique, intervient en petit groupe : des activités pour soutenir l'apprentissage du français et des mathématiques sont proposées. Elle fait aussi des bilans et travaille en partenariat avec des enseignants. Elle aide à l'élaboration des PPRE.

Maitre G : Aide à dominante relationnelle, travaille en individuel ou petit groupe, l'objectif étant d'aider l'enfant à devenir élève.

Par ailleurs les membres du RASED peuvent aussi faire des observations en classe.

Mme Serranot précise que les parents peuvent contacter le RASED par par e-mail. Une plaquette détaillée sera envoyée à tous les parents.

## **2. SÉCURITÉ – HYGIÈNE-TRAVAUX**

- **Information sur l'exercice d'évacuation :**

Conformément aux articles 10,11 et 12 du règlement de sécurité dans les écoles, le plan d'évacuation de l'école a été mis à jour. Nous avons fait un simulation interne le 19 octobre. L'exercice s'est bien déroulé. Un deuxième exercies « surprise » aura lieu en présence des pompiers.

- **Hygiène :**

Propreté et nettoyage des locaux : rien de nouveau à signaler si ce n'est que de temps en temps nous continuons à avoir des excréments de chat dans la cour et sous le préau

- **Travaux réalisés/ Demandes de travaux**

La directrice indique que des demandes de travaux ont été adressées Govern par l'intermédiaire de la Délégation (Voir document ci-joint). Elle indique qu'actuellement un agent de maintenance est affecté à plein temps sur l'école.

- **Demande de mobilier**

Il est indiqué que l'école a reçu le mobilier qui a été commandé avec la subvention mobilier : mobilier pour aménager la bibliothèque

## **3. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le règlement intérieur en vigueur est approuvé. Il sera envoyé par courrier électronique aux parents et l'accusé de réception sera donnée en version papier aux familles afin que celles-ci puissent le rendre signé à l'enseignant de leur enfant.

## **INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES**

- **Natation**

Toutes les classes participent à l'activité natation. Chaque créneau horaire 2 moniteurs de natation assurent les cours avec les 2 enseignants. (7 séances par classe les mardis du 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre)

- **Rugby.**

Comme indiqué précédemment, les classes de CE2, CM1 et CM2 participent à l'activité rugby à l'école. De la rentrée à la Toussaint (4 classes), De la Toussaint à Noël (4 classes) Il restera une classe pour le 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> trimestre.

- **Basket**

Activité « tournoi 3X3 » à laquelle participent les classes du CE2 au CM2 : 2 séances et une 3<sup>ème</sup> séance appelée « tournoi ».

- **Golf** : 7 séances par classe pour les CP et CE1
- **Hockey sur patins** : Certainement 3 interventions ponctuelles pour les CP et CE1 au 3<sup>ème</sup> trimestre
- **Ski**

Nous allons envoyer le calendrier du ski scolaire à tous les parents et nous allons fait appel aux parents accompagnateurs. Pour l'année scolaire prochaine il faudra certainement que les parents accompagnateurs du ski justifient d'avoir un casier judiciaire vierge en présentant un « certificat d'antecedents penals ».

Cette année il y a changement de station et de jour pour les classes de CM2.

### DATES DU SKI SCOLAIRE 2023-2024

CE2 –CM1—CM2	CP et CE1
<b>SKI ALPIN- Soldeu Jeudi</b> 11 janvier 2024 18 janvier 2024 25 janvier 2024  01 février 2024 08 février 2024 29 février 2024  07 mars 2024	<b>SKI ALPIN- Soldeu Vendredi</b> 12 janvier 2024 19 janvier 2024 26 janvier 2024  02 février 2024 09 février 2024  01 mars 2024 08 mars 2024
<b>SKI DE FOND –LA RABASSA</b> <b>CM1-CM2</b> mardi 20 février 2024 <b>CE2</b> lundi 29 janvier 2024	<b>SKI DE FOND –LA RABASSA</b> <b>CP et CE1</b> 12 mars 2024

Cette information sera disponible sur <http://sef.xena.ad/frpesc>

À titre d'information, des activités avec les élèves ont lieu dans les locaux scolaires, en temps extra scolaire :

- des cours de langue arabe le vendredi à 16h.
- des cours de portugais le mardi soir et mercredi après-midi.
- activités organisées par l'APACEF midi et soir ainsi que le mercredi après-midi
- activités du Comú pendant les vacances.

#### **4. SORTIES SCOLAIRES**

Plusieurs sorties ont lieu pendant l'année scolaire :

- Sorties dans le cadre des activités sportives : natation, ski, Tournoi de rugby, rencontre de basket...
- Participation aux spectacles organisés par « l'Àrea d'activitats culturals i educatives del Ministeri ».
- Participation aux différents projets organisés par la délégation (challenge du co-prince)
- Sorties de proximité pour se rendre à la bibliothèque, au CAEE, promenades aux alentours de l'école etc....
- Sorties organisées par les maîtresses de catalan pour visiter des monuments qui font partie du patrimoine national.
- Sorties d'Education à la sécurité routière.
- Sorties pour d'autres activités qui peuvent nous être proposées au cours de l'année scolaire, par « l'Àrea d'activitats culturals i educatives del Ministeri », le « centre d'Andorra sostenible ».
- Autres sorties pédagogiques en Andorre ou hors du territoire Andorran.

Cette année nous avons présenté les projets de sorties à l'APACEF pour savoir si, comme d'habitude, elles peuvent être en partie subventionnées. Nous avons eu une réunion avec l'APACEF deux représentantes de l'APACEF le 17 octobre : les sorties seront financées à hauteur de 50%.

Voir document ci-joint présenté à l'APACEF

- Pour aider au financement :

- Les classes participeront au marché de Noël en vendant un objet fait par les élèves en classe. Le marché aura lieu le 16 décembre.

- Pour les classes de CM1 possible vente d'objets aux parents (La souris Verte).

- Le bénéfice de photos vendues aux parents sera versé à l'APACEF.

- Nous sommes prêts à collaborer à la vente de goûters à l'école.

- Nous pouvons organiser une vente de roses pour la San Jordi.

Pour le bénéfice récolté à travers la vente de photos, d'objets de Noël, de la « souris verte » et éventuellement des roses de Sant Jordi, nous décidons conjointement avec Petra Schellens représentante de l'APACEF invitée à ce conseil d'école, de trouver un moyen de restitution des bénéfices, qui permette de régler ensuite certains frais qui doivent être payés sur place, lors des sorties scolaires.

La représentante de l'APACEF en parlera à la « junta ».

#### **5. PROJET D'ÉCOLE**

Rappel des axes du projet d'école 2023-2029 qui a été présenté lors du dernier conseil d'école.

##### **AXE 1 : assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux**

Objectif général 1 FRANÇAIS : Améliorer la maîtrise de la lecture

Objectif général 2 FRANÇAIS : Améliorer la production d'écrits aux cycles 2

Objectif général 3 MATH : Améliorer la maîtrise de la résolution de problèmes

##### **AXE 2 : développer la maîtrise de la langue orale en contexte de français langue de scolarisation**

Objectif général : enrichir le vocabulaire en le structurant pour tous les élèves

**AXE 3 : l'école, lieu de citoyenneté, de culture et d'émancipation en lien avec l'enseignement du catalan.** Pilotage pédagogique des projets fédérateurs de la Délégation et du Ministère ou école en identifiant les compétences mises en œuvre : Challenge du Co-Prince, Chorales, Théâtre, Ecoles Vertes, égalité filles-garçons, sécurité routière, Consell d'Infants, AFPS.

- Le travail de cet axe permet d'établir le parcours de l'élève.
  
- Pour atteindre ces objectifs, entre autre, comme indiqué précédemment, nous mettons à profit les heures pendant lesquelles les enseignants sont libérés par les cours de catalan.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente du conseil d'école remercie tous les participants, rappelle que le conseil se réunira encore deux fois, la prochaine au mois de mars et lève la séance à 19h.

Escaldes-Engordany le 14 novembre 2023

La présidente

Le secrétaire de séance

Núria Pons Tomàs

Fabien Blanchard